

Bonjour à toutes et à tous,

Vous êtes destinataire car parent d'un élève du collège Jules VERNE

Ce courriel est un compte rendu du point fait avec la direction de l'établissement le 6 septembre 2021.

Abréviations :

CD = Conseil Départemental,

AED = Assistant d'Éducation (ex-pions),

CPE = Conseiller Principal d'Éducation (Dans notre cas, ce sont 2 conseillères),

RH = Ressources Humaines

FCPE = Fédération des Conseils de Parents d'Élèves

Préambule :

Je suis passé le vendredi avant la rentrée au collège, afin de :

- vérifier l'état de l'établissement suite aux très gros travaux effectués cet été
- prendre contact avec la nouvelle direction, que je ne connaissais pas, et me présenter.

Pour résumer :

- L'état du collège, encore en plein travaux de plomberie, d'électricité et de maçonnerie, mais surtout la somme de travail nécessaire pour permettre d'accueillir nos enfants était important. Je remercie notre responsable de l'intendance ainsi que l'équipe de direction qui a permis de pratiquement tout finaliser et d'assurer la rentrée pour nos enfants.
- Il reste un point de vigilance concernant les Algecos, qui ne sont sécurisés 'que' par des grilles sur plots bétons. De fait, la direction a décidé de conserver les barrières en doublon, afin d'éviter que les enfants ne s'accrochent aux grilles.
- Les effectifs n'ont évidemment pas baissé sur la période estivale, mais il y a 15 jours, je n'avais pas de chiffres.

D'autre part, je vous rappelle que la FCPE rencontre la direction de l'établissement une fois par mois, et au besoin sinon. D'autre part, nous nous retrouvons dans la mesure du possible une fois par mois hors périodes scolaires pour faire le point sur les difficultés, les améliorations et les remontées que les parents peuvent avoir, ainsi que pour préparer les conseils de classe.

Chacune de ses rencontres donnent lieu à des comptes-rendus transmis à tous les adhérents FCPE.

C'est pourquoi j'insiste, adhérez !

C'est moins de 5 € par parent (14,85€ mais 66 % de déduction fiscale)

et vous serez tenus informés en temps réel de ce qui se passe au collège.

<https://www.fcpe-adhesion.fr/031/adhesion>



La rencontre a eu lieu ce jour à 16h15 au collège.

Présents :

- Catherine Mautray, Principale
- Mourad Fellah, Principal Adjoint
- Baltazar Da Silva, Président FCPE Collège

Généralité :

Il y a eu, cette année, plusieurs faits marquants :

1) Le premier, et non des moindres, est la nomination de notre nouvelle Principale d'établissement, madame Catherine Mautray, suite à l'affectation de monsieur Boisset sur un établissement de l'Union. Vous avez pu être, comme nous, surpris de n'avoir le nom de son remplaçant qu'à la rentrée, mais il s'agit de considérations purement RH.

Je vous donnerai plus de précisions à la réunion de rentrée du mardi 7 septembre si vous le désirez.

Sachez que madame Mautray est actuellement en poste pour cette année scolaire. A voir si son poste peut être pérennisé (et si elle le souhaite!)

Elle a été CPE un an sur l'établissement entre 2000 et 2005, donc elle le connaît un peu. D'autre part elle a été précédemment sur Toulouse même, à participer au projet mixité sociale et connaît très bien la région.

Notre premier contact a été cordial et nous avons pu avoir des échanges à la fois courtois et constructifs.

La FCPE au nom des parents d'élèves lui souhaite la bienvenue et je suis certain que nous pourrions travailler ensemble pour le bien être des enfants au sein de l'établissement.

2) D'importants travaux (dépassant le million d'euros selon le CD) ont été réalisés.

Il faut savoir que l'établissement est en zone inondable (comme une bonne partie du centre de Plaisance) et que chaque opération est très contrainte.

D'autre part, de nouveaux blocs sanitaires ont été réalisés

Comme il y a régulièrement des problématiques de dégradations (et donc de manques de papier ou de savons, malgré la vigilance des AED / personnels d'entretiens) nous vous saurons gré de nous remonter tout problème rencontré.

Sachez que certains sanitaires, suite à un problème de chantier, n'ont pas encore de boiseries. Cela devrait rapidement rentrer dans l'ordre.

Il y avait de plus un problème de refoulements des eaux usées, surtout en salles de sciences.

Les évacuations ont été entièrement refaites, mais n'hésitez à faire remonter si vos enfants se plaignent d'odeurs.

Il reste quelques malfaçons à la marge (mais la plupart non accessibles aux élèves)

3) 3 Algecos :

Lors de ma première visite, deux points sont apparus :

- nous avons bien fait d'insister : les 3 algecos sont des modèles récents (je remercie spécifiquement madame Geay qui a insisté pour cela) et sont donc des modèles avec climatisation réversible intégrée
- ils sont sur plots bétons (d'environ 1 mètre de hauteur) mais il n'y a pas de système de protection pour empêcher les élèves de passer sous les algecos !

Madame Geay a fait placer des barrières « classiques » autour, mais madame Mautray a insisté auprès du Conseil Départemental indiquant que si cela restait en état, elle n'ouvrirait pas l'établissement aux élèves.

De fait, le lendemain, des barrières type barrières de chantier ont été placées. Cela dit, ce sont des barrières sur plot béton là aussi, donc elle a imposé le placement des barrières classiques autour des algecos, afin d'empêcher les enfants de pouvoir accéder à ces plots, pour augmenter la sécurité.

Je vais demander une visite de l'établissement dans la semaine ou courant semaine prochaine.

Un point supplémentaire est ressorti : le CD n'a affecté ces algecos que pour cette année scolaire. Le très probable, mais rien n'est sûr, abandon du projet mixité en l'état suite à l'ouverture des deux collèges Saint Simon 1 et 2 est suffisant à leur yeux pour que les algecos soient supprimés.

Je rappelle toutefois que j'attends de voir l'évolution de la population de Plaisance, surtout étant donné les types de logements (T4, T5 et maisons) qui vont être mis à la vente et disponibles dans l'année. Et les enfants de la mixité qui le souhaite pourront finir leur scolarité sur Plaisance ...

... et je n'ai toujours pas de nouvelles sur le choix du CD pour l'emplacement du nouveau collège (Plaisance ou Saint Lys, même si la zone de la Ménude semble tenir la corde)

Point sur les effectifs :

Les effectifs de l'an dernier étaient de 790 élèves et la direction de l'an dernier tablait sur plus de 830 élèves, nous sommes proches des 870 élèves et la nouvelle direction estime une stabilisation à 880 élèves. Je vous communiquerai les répartitions par cohorte dès que que je les aurai.

Cela dit, je rappelle que collège est l'unique à accueillir les enfants du voyage notamment (avant il y en avait trois sur l'ouest Toulousain). Or cette année, les ULIS et élèves du dispositif Passerelle sont comptabilisés dans les effectifs. Or la politique de la ville qui chasse les campements illégaux et la peur du COVID font que nous n'accueillons que très partiellement ces élèves.

De fait, cette année, si nous avons beaucoup de classes, elles sont relativement moins chargées que l'an dernier, passant de 30/32 à 26/28 élèves par classe. Sans compter les 6° qui sont 25 par classe.

Je ne doute pas que cela permettra un apprentissage plus serein et efficace.

Les premiers points abordés dès ce début d'année :

Ce début d'année est nécessairement compliqué compte tenu de la situation et du changement de direction. LA FCPE a été sollicité sur plusieurs points, voici les retours obtenus :

1. Problèmes d'emplois du temps entre l'ENT et PRONOTE

Attention, l'ENT (le site vitrine de l'établissement) et PRONOTE (l'outil de normalisation des agenda, notes, devoirs etc ...)

Il est à noter que :

- seul Pronote fait foi en cas de divergence d'emploi du temps
- suite à cette remontée, la direction va demander au responsable ENT de trouver une solution technique assurant la cohérence entre les informations vues dans Pronote et celles de l'ENT.

2. Cas de cours commençant ou se terminant sur une demi-heure.

Certains cours, par exemple le latin le lundi matin, peuvent commencer à 8h30 par exemple.

A quelle heure doit se présenter l'enfant ?

De même, si un cours se termine à 16h30 et que l'enfant est en régime B ou C, peut-il sortir ?

La réponse de la direction est claire : dès 8h, tout enfant qui se présente au portail peut rentrer et soit attendre dans la cour soit aller en étude. On ne laisse pas un enfant dehors.

D'autre part, l'entrée ou la sortie de l'établissement se fait aux heures pleines classiques : un cours débute à 8h30 ? l'entrée sera à 8h. Un cours finis à 15h30 ? Si l'élève est en régime B ou C, il ne pourra sortir qu'à 16h.

3. Problèmes de professeurs notés absents :

Il s'agit ici de 3 problèmes :

- Soit c'est le même problème que pour l'emploi du temps : le professeur est bien présent, disponible sous Pronote, mais c'est un professeur nouveau dans l'établissement et l'ENT ne le connaît pas encore.

La mise à jour de l'ENT pour les emplois du temps devrait corriger cela aussi.

Un professeur de sport et un d'histoire (4⁰⁹ notamment) sont dans ce cas.

- Soit, pour 1 professeur de physique-chimie sur les 3 affectés au collège, il s'agit d'un problème RH, avec un nombre d'heures insuffisamment pourvu, et donc un contractuel non positionné. Madame Mautray a fait le nécessaire ce jour même et la situation sera réglée dès mercredi normalement, et avant la fin de semaine dans tous les cas : tout le volume horaire devrait être pourvu pour tous les élèves quelque soit le niveau et on aura bien 3 professeurs de physique-chimie.

- Soit on est dans le cas qu'impose le fait de l'augmentation du nombre de classes :

- En techno, il manque 15h hebdomadaires à pourvoir
- En musique, un professeur ne suffit plus et il manque 13h à pourvoir.

Ces cas là sont plus difficiles à résoudre pour l'Education Nationale car ce sont des temps partiels sur des postes en tension (l'an dernier nous avons eu 2 mois avec des pseudo remplacement pour un professeur de techno)

La direction de l'établissement interroge l'académie pour qu'une solution soit trouvée.

Au regard du nombre de nouveaux postes ouverts cette année, nous aurions pu avoir plus de professeurs manquants.

Cela dit, il faudra être vigilants sur les absences des professeurs.

En effet, le casse-tête de cette année est la gestion du nombre 'important' de professeurs 'stagiaires'.

Je n'ai pas pu avoir le nombre exact, mais avec l'organigramme, il y a a priori 2 en français, 2 en math et 2 en anglais déjà.

Or il est important de garder en tête que ces professeurs ont de 1 jour (généralement les vendredi) à 2 jours (pour les nouveaux) de réservés durant leur première année devant les élèves à leur formation de professeurs futurs titulaires.

Cela complique les emplois du temps et l'an dernier, un professeur d'histoire dans ce cas n'était pratiquement jamais disponible devant les élèves les vendredis après-midi, et de nombreux cours ont ainsi sauté pour cette classe.

COVID :

Le sujet a déjà été largement présenté, et l'établissement se conforme aux niveaux émis par l'Education Nationale et aux recommandations associées.

Plusieurs points toutefois sont à bien gardé en tête pour l'instant :

1. le collège va inciter par de la communication à la vaccination des élèves de 12 ans et plus (de l'information sur la vaccination)
2. la majorité des élèves de 6° ayant moins de 12 ans ne sont pas concernés
3. l'établissement fera le premier niveau de contact tracing ... c'est à dire référencer les 5 élèves qui ont mangé autour de l'élève malade, vu que la classe étant masquée, n'est pas cas contact puis enverra une attestation sur l'honneur à ces élèves
Cette attestation comporte 3 cas de figure, et des règles particulières s'appliqueront.
4. Le collège ne contrôlera jamais le pass-sanitaire de qui que ce soit (élèves, professeurs, personnels ou parents), l'attestation sur l'honneur faisant foi.

En cela, le collège suit scrupuleusement et à la lettre les règles imposées par le ministère.

La rentrée FCPE 2021/2022

Nous sommes au début de l'année scolaire, et c'est le moment crucial pour vos enfants.

Je tenais à vous remercier tout particulièrement pour l'engagement des parents qui, l'an dernier, dans des situations compliquées, ont répondu présent.

Je continuerai à simplifier les actions des parents qui souhaiteront s'impliquer.

Et dans tous les cas, votre présence pour les conseils de classe et vos venues aux quelques réunions en présentiel sont primordiales pour défendre au mieux nos enfants, mais aussi pour que vous puissiez savoir ce qui se passe au collège.

D'expérience, les collégiens ne disent pas grand-chose et c'est souvent via les autres parents d'élèves que l'on sait ce qui se passe.

Je vous rappelle tout particulièrement que le début d'année, s'il est toujours un peu compliqué pour tous, est primordial : c'est notre engagement sur les 2 premières réunions FCPE + le jour du vote des parents délégués des parents d'élèves que nous serons jaugés.

Et c'est notre implication collective sur ces 3 événements qui permettront de commencer l'année sereinement avec la nouvelle direction.

Donc n'oubliez pas :

- votre adhésion : <https://www.fcpe-adhesion.fr/031/adhesion>
- la **réunion de rentrée de ce soir à 20h30** (suivie de l'AG, qui sera rapide)
- et de parler de la FCPE autour de vous
(^_^)

Je reste à votre disposition pour toute question ou tout renseignement que vous pourriez désirer, et à ce soir.

Cordialement

Baltazar DA SILVA
Président FCPE Collège Jules VERNE
fcpe.college.plaisance@gmail.com